

Parlons-en !!!

LUC HANDIBASKET vers PARIS 2024

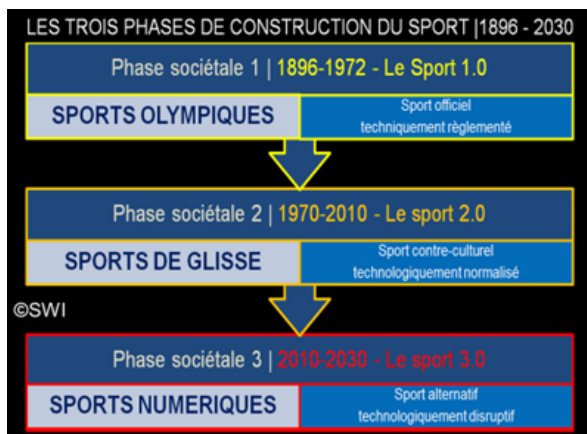
Dans les murs de la Maison de l'Université de ROUEN s'est déroulée la 37ème **Université Sportive d'Été de l'UNCU** à laquelle étaient associées l'UJSF et la FFCO.

L'ASRUC a accueilli tous les participants dans d'excellentes conditions. Derrière Jean-Paul CALLEDE, le travail de l'équipe de la « commission scientifique » fut donc récompensé par une mise en œuvre réussie.

Université Sportive d'Été à Rouen 21 au 23 septembre 2017 Digisport : une solution pour le plus grand nombre ?

Sans vouloir faire le résumé des travaux, quelques points développés peuvent inspirer les Clubs Universitaires dans leur fonctionnement quotidien.

En premier lieu, plusieurs intervenants nous ont brossé un tableau de l'avenir du « sport connecté » avec des répercussions évidentes sur le fonctionnement des structures sportives en général qui, elles, n'ont pas évolué au fil du temps. Le tableau d'Alain LORET est suffisamment évocateur pour saisir que le **sport olympique (Sport 1.0)** n'a pas suivi l'évolution créée par les **Sports de Glisse (sport 2.0)** et donc décalé par rapport au **Sport numérique (sport 3.0)**.



Les interventions nous ont fait cheminer à travers différents aspects du sport sous l'angle du numérique :

Le mode de communication entre les fédérations et leurs Clubs en particulier sur des relations par le biais des outils internet.

L'utilisation des réseaux sociaux pour la notoriété des Sportifs de haut niveau,

La formation des éducateurs aux aspects sport/santé par le biais d'internet.

Le sport ouvrier et son évolution avec les réseaux sociaux.

Le sport en entreprise et sa communication par l'image pour sa transformation.

Sport et numérique : pratiques et acteurs. Réalité et potentialités

Tous ces aspects ont permis de mieux comprendre la force et les faiblesses du numérique dans l'évolution du sport et de son devenir.

Nous pouvons nous attarder sur la dernière intervention de Pierre MIGNOT qui, par de multiples exemples et un important travail d'analyse, nous a montré en particulier la potentialité que représente l'outil numérique pour un club. En effet, la création d'un réseau du club débouche immanquablement sur un réseau qui, de lui-même, s'élargit. Il contribue donc, dans un premier temps, à développer l'attractivité du Club. Mais plus important encore, ceux qui physiquement quittent le club, restent pourtant dans sa communauté. Cet aspect, plaçant **l'affectif au cœur du club** est vraisemblablement très important. **Pour les Clubs Universitaires, c'est certainement un point qui permet d'envisager l'avenir différemment en gardant un meilleur contact avec leurs anciens membres. Plusieurs Clubs Universitaires entretiennent cette filiation avec plus ou moins de bonheur ! Il n'est pas vain de rappeler que c'est ce lien, sous d'autres formes, qui est à l'origine des Clubs Universitaires.**

JMM



Cet événement avait pour but, bien sûr, de rendre hommage à Julien DASSONVILLE ainsi qu'à Léopold COLLIER, anciens joueurs du LUC disparus trop tôt, et de faire une préparation pour les différentes équipes afin d'entamer le championnat dans les meilleures conditions.

Ce week-end fut dominé par l'équipe du CS Meaux, suivie d'une fort belle formation allemande de RADHEN, de l'équipe de Liège, du LUC Handibasket et de l'association des meilleurs joueurs des Hauts de France.

Une fois de plus, le LUC a su montrer son savoir-faire en matière d'organisation d'un événement majeur en France.

Le LUC HANDIBASKET remercie Mr Antony GAUTIER, Adjoint aux Sports, de sa présence et de son soutien.

Le projet d'école handisport s'est enfin ouvert grâce au concours de la Ville de Lille, de la Fédération Française Handisport, de différentes fondations : Fondation PSA Peugeot, Les Bouchons d'amour, Sponsorise Me et Tom ALBERICI. L'avenir du handisport pour Paris 2024 est en marche !

LHB

Nouveautés :

La création d'un programme « Education et sport » s'appuyant sur une cartographie des communes actives et sportives et des échantillons de pratiques locales réussies. Les collectivités territoriales et les entreprises locales désireuses seront associées à cette démarche. On espère que les clubs omnisports, acteurs primordiaux des territoires seront eux aussi sollicités.

La création de maisons sport/santé : Le rôle préventif et curatif de la pratique sportive a été reconnu par la loi du 6 janvier 2016 permettant la prescription du sport sur ordonnance concernant les patients souffrant d'une affection de longue durée.

Des « maisons du Sport/Santé » donneront lieu à appel à projet auprès des collectivités et des Clubs sportifs ! On devrait espérer pouvoir présenter un certain nombre de propositions dans nos Clubs.

JMM